



Le mardi 11 Juillet 2023



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOLVENT

SÉANCE DU 11 JUILLET 2023 À 09 HEURES 00

Président de séance : **Charles Brès**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2023

Présents : **Gilles Avakian**, **Yvette Bellier**, **Charles Brès**, **Patrick Brès**, **Sandra Mathieu**, **Christian Roggero**.

Excusés : Néant

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : **Sandra Mathieu**.



Délibération 10 – 2023 : **Entretien voirie 2023**

Le maire présente aux conseillers deux devis. Le premier concerne l'entretien annuel et s'élève à la somme de 12022.80 €. Le second concerne l'aménagement du réseau pluvial de la rue du Temple par la pose de caniveaux régulateurs en béton et s'élève à la somme de 5952.00 €.

Le conseil municipal :

Après en avoir délibéré,

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 6

- Approuve le devis d'entretien des chemins communaux et rues du village
- Approuve l'aménagement rue du Temple du réseau pluvial
- Charge le Maire des formalités nécessaires à l'application de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Hôtel de ville, 1 place de la Mairie - VOLVENT (26470) - ☎ : 04.75.27.50.78 -

Courriel : mairiedevolvent@gmail.com – Site : <https://volvent.fr>

Le Maire,



Charles Brès

Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune (1 Place de Verdun, 38000 GRENOBLE) ou par l'application Télérecours.